

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

477^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 4 août 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller

Est absent : M. Francis Perron, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2014-08-212

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-08-213

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de séance mentionnée en titre.

Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire 7 juillet 2014

Le conseiller Richard Cossette informe qu'il y a certaines affiches publicitaires qui n'ont pas été enlevées sur la 2^e avenue.

5. Administration générale

5.1 Dépôts de statistiques

5.1.1 Consommation électrique

5.1.2 Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de juillet.

5.3 Adoption des comptes

2014-08-214

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 185 128,91 \$.

Liste des comptes payés	68 775,37 \$;
Liste des comptes à payer	60 486,45 \$;
Liste des salaires	55 867,09 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois de juillet 2014 sont de 520 487,69 \$.

5.5 États financiers des revenus et dépenses au 31 mai et 30 juin 2014

Les états financiers des revenus et dépenses au 31 mai 2014 et au 30 juin 2014 ont été transmis par courriel durant le mois de juillet et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

5.6 Contrat de service – Négociation convention collective

CONSIDÉRANT QUE la convention collective des employés est échue depuis le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent retenir les services d'une firme spécialisée en convention collective;

CONSIDÉRANT l'offre de service du Groupe Consilium;

2014-08-215

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de mandater le Groupe Consilium pour participer aux négociations de la convention collective pour un maximum de 30 heures.

Adoptée.

6. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : entretien de la rue Gamelin (coupe d'arbres, asphalte, lumières de rue), piscine non ouverte pour la saison estivale, anciens réseaux d'aqueduc Saint-Prospier et Bas de Sainte-Anne, argent non dépensé dans le règlement d'emprunt.

7. Urbanisme

7.1 Demande d'aliénation, lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du lot 4 175 715 de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade souhaitent aliéner, lotir et utiliser à une fin autre que l'agriculture ledit numéro de lot;

CONSIDÉRANT que cette partie de terrain, suite à un lotissement, n'aura aucun impact sur l'agriculture ;

2014-08-216

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la demande puisqu'il n'y aura aucun effet sur la protection des terres agricoles du secteur et que ladite demande respecte la réglementation de la municipalité et de son plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement de la M.R.C. des Chenaux et respecte l'homogénéité du territoire.

Adoptée.

7.2 Demande d'exclusion de la zone agricole

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade désire que la Commission de protection du territoire agricole, exclut de la zone agricole le lot 4 174 720 du cadastre de Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le but de l'inclure dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que cette partie de terrain exclu de la zone agricole n'aura aucun impact sur l'agriculture;

2014-08-217

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la demande puisqu'il n'y aura aucun effet sur la protection des terres agricoles du secteur et que ladite demande respecte la réglementation de la municipalité et de son plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement de la M.R.C. des Chenaux et respecte l'homogénéité du territoire.

Adoptée.

8. Loisirs

8.1 Abrogation de la résolution numéro 2014-05-141

2014-08-218

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2014-05-141.

Adoptée.

8.2 Frais de formation animatrice CJS Les Ouvrières

2014-08-219

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 500 \$ comme contribution (adhésion, formation et autre) à la Coopérative jeunesse de service Les Ouvrières.

Adoptée.

8.3 Recrutement et formation de sauveteur

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite remettre en opération les deux piscines municipales pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT QUE pour la saison 2014, les piscines n'ont pas été mises en opération suite à un manque de sauveteur et assistant-sauveteur;

2014-08-220

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'offrir de rembourser les formations de sauveteur et assistant-sauveteur à ceux qui suivront lesdites formations conditionnellement à ce que ces personnes travaillent pour la municipalité pour au moins deux saisons estivales.

Adoptée.

8.4 Technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire

CONSIDÉRANT QUE le poste de technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire a été ouvert pour le remplacement d'un congé de maternité ;

CONSIDÉRANT QUE la personne retenue n'est plus disponible;

CONSIDÉRANT QU'une candidate qui pourrait être retenue pourrait être rencontrée cette semaine suite aux recommandations de Claude Grenier Ressources humaines;

2014-08-221

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser la conseillère Germaine Leboeuf et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy d'engager cette personne si elle est jugée une bonne candidate pour le remplacement.

Adoptée.

9. Voirie

9.1 Virée Île-du-Large Ouest

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2013-11-304, le conseil municipal souhaitait signer une entente de servitude perpétuelle pour une virée à l'extrémité ouest du chemin Île-du-Large;

2014-08-222

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de mandater Me Guy Sylvestre pour préparer l'acte de servitude perpétuelle en faveur de la municipalité par les propriétaires du lot 4 175 075.

Adoptée.

9.2 Glissement de terrain

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission par invitation avait été demandée pour la réalisation d'un rapport portant sur une étude géotechnique incluant une analyse de stabilité par la firme Pluritec suite à un glissement de terrain dans le rang Rapide Nord;

CONSIDÉRANT les quatre soumissions reçues qui suivent :

Inspec-Sol inc.	10 060,31 \$;
Groupe Qualitas inc.	8 048,25 \$;
Labo S.M. inc.	9 083,03 \$;
LVM	9 485,44 \$;

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification par les ingénieurs des soumissions reçues, il est recommandé d'accepter la soumission du Groupe Qualitas inc.;

2014-08-223 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat au Groupe Qualitas inc. au montant de 8 048,25 \$, taxes incluses.

Adoptée.

10. Aréna

10.1 Soumission pour la location du nom de l'aréna

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a offert aux entreprises ou organismes de la région la possibilité que l'aréna soit identifié à leur nom;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission est parvenue à la municipalité en date du 1^{er} août 2014, à 16 heures;

2014-08-224 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Benoît Dusablon, directeur général et propriétaire du Prix du Gros au montant de 5 000 \$ par année, pour une durée de 5 ans;

QUE le logo du centre de la patinoire sera fabriqué aux frais du soumissionnaire et l'installation sera faite par les employés de la municipalité et le panneau sur la façade extérieure de l'aréna sera fabriqué et installé aux frais du soumissionnaire;

QUE la mairesse Diane Aubut et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy sont autorisés à signer l'entente à cet effet.

Adoptée.

11. Bibliothèque

11.1 Achat de livres

2014-08-225 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque municipale pour un montant de 1 000 \$.

Adoptée.

12. OMH Sainte-Anne-de-la-Pérade

12.1 Approbation des états financiers 2013 de l'OMH

2014-08-226 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité que les états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade, préparés, par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés, soient approuvés tels que présentés :

Revenus :

Loyers	130 876
Subvention	73 083
Autres	1 342
Total des revenus	<u>205 301</u>

Dépenses :

Administration	102 119
Conciergerie & Entretien	17 439

Énergie, taxes, assurances et sinistres	54 676
Remplacement, améliorations et modernisation	30 107
Amortissement des immobilisations	4 706
Services à la clientèle	960
Total dépenses	<u>210 007</u>

Déficit (4 706)

Additionnelle à verser à l'OMH 1427,08

QUE le conseil municipal autorise les crédits nécessaires d'une somme de 1 427,08 \$ comme contribution additionnelle suite au dépôt des états financiers se terminant au 31 décembre 2013.

Adoptée.

12.2 Révision budgétaire 2014 de l'OMH

CONSIDÉRANT QUE suite à l'approbation des prévisions budgétaires 2014 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade par la Société d'habitation du Québec, un budget supplémentaire de 18 500 \$ a été accordé pour la réfection d'une section de la toiture;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit absorber 10 % du déficit prévu;

2014-08-227

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires d'une somme de 1 850 \$ comme contribution additionnelle pour l'année 2014.

Adoptée.

13. Société de Développement Économique

13.1 États financiers au 31 décembre 2013 de la Société de développement économique

Les états financiers au 31 décembre 2013 (8 mois) de la Société de Développement Économique La Pérade ont été déposés avec des revenus de 83 492 \$, des dépenses de 80 261 \$ et un surplus de 3 231 \$.

14. Demandes

14.1 Coopérative jeunesse de service – lave-auto

2014-08-228

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'accepter que la Coopérative jeunesse de service Les Ouvrières organise le 10 août prochain, un lave-auto écologique par l'utilisation d'un nettoyant biologique et l'utilisation de bacs d'eau afin de réduire le gaspillage d'eau.

Adoptée.

14.2 Carrefour jeunesse emploi

2014-08-229

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de contribution financière au projet Place aux jeunes/Desjardins de la MRC des Chenaux pour l'année 2014-2015.

Adoptée.

14.3 Dystrophie musculaire Canada

2014-08-230

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le passage à Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le cadre du Tour cycliste du Défi 60^e anniversaire de Dystrophie musculaire Canada, en date du 8 août 2014. Le tout conditionnellement à ce que la sécurité soit respectée, selon les normes du Ministère des Transports du Québec.

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité face à cet événement.

Adoptée.

14.4 Publicité Parc de la Rivière Batiscan

2014-08-231

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à l'offre publicitaire faite par le quotidien Le Nouvelliste dans le but de souligner les 35 ans du Parc de la Rivière Batiscan.

Adoptée.

14.5 Association des personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Ce sujet est reporté à la prochaine séance ordinaire du 2 septembre 2014.

15. Autres sujets

Aucun.

16. Rapport de comité

Le conseiller Adam Perreault informe que suite à une rencontre de la Politique familiale, il sera établi une Politique de communication qui sera finalisée en septembre prochain, il informe d'une rencontre avec les représentants de l'Île-du-Grand-Lac.

La conseillère Germaine Leboeuf informe qu'il y a eu une rencontre du comité de revitalisation concernant l'affichage.

La mairesse Diane Aubut informe qu'il n'y pas eu de rencontre de la MRC des Chenaux et invite la population au spectacle de blues qui aura lieu dans le parc du pont le vendredi 8 août prochain, des Grandes Retrouvailles le 16 août prochain ainsi que l'épluchette de blé d'Inde et autres activités attachées organisés par le Club de hockey sénior.

17. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : panne électrique sur la rue Gamelin, nom de l'aréna, prime de départ, nouveau parti politique, entretien de chemin Île-du-Sable, états financiers 2013 et prévisions budgétaires 2014 de l'OMH.

18. Clôture de la séance

2014-08-232

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 47.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse